Pays-Bas : le gouvernement change les règles pour pouvoir compter les nombreux votes par correspondance invalidés lors de l'élection

17/03/2021 à 7h25



La ministre de l'Intérieur, Kajsa Ollongren, révise la procédure de vote par correspondance, ce qui signifie que des milliers de votes rejetés comptent toujours. Ollongren intervient après qu'il s'est avéré hier que de nombreux plus de 70 ans avaient commis des erreurs lors de l'envoi de leur vote par correspondance.

On estime que 800 000 personnes âgées voteront par correspondance lors de ces élections législatives. Depuis le week-end dernier, les municipalités ont été occupées à ouvrir les votes par correspondance soumis, afin qu'ils puissent être comptés à partir de demain matin. 5 à 10 pour cent des votes par correspondance se sont révélés invalides . Lors d'élections normales, environ 0,3% de tous les votes exprimés sont invalides. […]

AD